



L'immigration

Vivre en Abitibi-Témiscamingue, c'est demeurer dans un milieu essentiellement francophone où divers services sont accessibles. C'est aussi habiter un lieu où règne une paix sociale et un environnement constitué de vastes espaces. Voilà donc de quoi charmer d'éventuels nouveaux arrivants. Or, la région attire encore peu les personnes immigrantes. Portrait de ceux et celles ayant fait le choix de s'établir ici.

Selon les données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, l'Abitibi-Témiscamingue figure un peu plus qu'auparavant comme région de destination déclarée par les candidats et candidates à l'immigration lors de leur sélection ou de leur admission. De 25 personnes admises au Québec et projetant de s'installer ici en 2005, nous en sommes rendus à 56 en 2007. Entre 2003 et 2007, 200 personnes ont ainsi annoncé leur intention de s'établir chez nous, soit 40 personnes en moyenne par année. Entre 2001 et 2005, la moyenne annuelle s'établissait à 30. Selon le ministère, il y a davantage de personnes s'établissant dans la région que de personnes déclarant de telles intentions.

Légère croissance démographique

Selon le recensement de 2006 de Statistique Canada, la population immigrante de l'Abitibi-Témiscamingue, qui était en régression, connaît désormais une légère croissance. Elle est passée de 1 855 personnes en 1991 à 1 595 en 2001 pour atteindre 1 785 individus en 2006. Le nombre total d'immigrants de la région a donc augmenté de 190 individus entre les deux derniers recensements. Les personnes immigrantes représentent 1 % de la population régionale.

Profil des personnes immigrantes

La population immigrante de la région compte, proportionnellement à la population non-immigrante, moins de jeunes (15 % contre 18 %) et plus d'âinés (22 % contre 12 %). La plupart des personnes immigrantes de la région sont en 2006, tout comme en 2001, âgées de 45 à 64 ans. La proportion des gens compris dans ce groupe d'âge est désormais de 29 %, contre 34 % il y a cinq ans. Le deuxième groupe en importance en 2006 demeure les 65 ans et plus avec une part de 22 % des immigrants établis en Abitibi-Témiscamingue. Ici aussi, la proportion était plus élevée en 2001, s'établissant alors à 27 %. À l'inverse, les jeunes immigrants âgés de 0 à 14 ans et ceux âgés de 35 à 44 ans ont vu leur proportion s'accroître pendant cette période, passant de 11 % à 15 % chez les premiers et de 12 % à 19 % chez les deuxièmes. Ceci est le reflet de l'immigration récente.

Dans la région, près de 1 500 personnes immigrantes vivent en couples en 2006, avec ou sans enfants, ou avec leurs parents. Au-delà de 200 individus demeurent seuls, près de 50 habitent avec des personnes non apparentées alors qu'une trentaine fait de même avec des personnes apparentées.

Le statut de résidence permanente est nécessaire pour être immigrant. Les personnes avec un statut temporaire comme les étudiants étrangers, les travailleurs temporaires ainsi que les personnes en attente d'un statut de réfugié ne sont donc pas comptabilisées. Dans la région, 80 personnes font partie de cette catégorie. En 2008-2009, les établissements scolaires collégiaux et universitaires de la région comptaient au moins 250 étudiants internationaux.

Les enfants qui font l'objet d'une adoption à l'internationale font partie des personnes immigrantes. Au cours de la période 2005-2007, 18 enfants admis ont été adoptés dans la région. Leur dernière résidence était la Chine, la Colombie, Haïti, les Philippines, Taïwan et la Thaïlande. Depuis 2008, ces enfants deviennent automatiquement citoyens canadiens lors de leur adoption.

Périodes d'immigration

Selon les données du recensement de 2006, la plupart des personnes immigrantes ont élu domicile dans la région entre 1991 et 2000 (20 %). La décennie précédente, donc la période 1981-1990, en avait accueilli presque autant (18,5 %). Le quinquennat 2001-2006 est intéressant puisqu'il cumule en cinq ans seulement un volume semblable d'immigrants ayant choisi de résider dans la région (17 %).

Selon les données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la population immigrante admise au Québec de 1997 à 2006 et présente en 2008 en Abitibi-Témiscamingue totalise 384 individus. Parmi eux, 201 personnes appartiennent à la catégorie du regroupement familial (conjoints, enfants, parents de personnes vivant déjà au pays), 166 font partie de l'immigration économique (travailleurs qualifiés, entrepreneurs gens d'affaires et investisseurs) et 17 sont des réfugiés.

La contribution au développement

Au cours des années 1910 à 1950, de nombreux travailleurs immigrants et leurs familles provenant principalement de pays de l'Europe de l'Est ont participé au développement régional. Ils oeuvraient dans les secteurs minier, commercial et forestier ainsi qu'à la construction du chemin de fer. De 1970 à 1990, des professionnels des secteurs de la santé et de l'éducation sont venus combler des besoins de main-d'œuvre. Ils arrivaient notamment de la France, de la Belgique, d'Haïti, de la Roumanie et de l'Afrique du Nord. Les années 1990 et 2000 ont été marquées par l'arrivée de travailleurs rattachés aux mines, à la forêt, à l'agroalimentaire, à l'enseignement ainsi qu'à la recherche et au développement. À compter des années 1990, le portrait de l'immigration devient donc plus diversifié et compte davantage de membres des minorités visibles. Les personnes ayant immigré dans la région ont non seulement contribué au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue, mais elles ont aussi aidé à la diversification de notre collectivité.

Les lieux de naissance

Les immigrants implantés en sol témiscabitiens sont, en 2006, toujours majoritairement nés en Europe (49 %). L'Asie et le Moyen-Orient occupent la deuxième position (20 %), les États-Unis se classant au troisième rang (14 %). En 2001, la part des gens originaires d'Europe et établis dans la région était plus importante (55 %). L'arrivée d'un bon contingent de personnes provenant de l'Asie et du Moyen-Orient parmi les nouveaux arrivants est venue modifier le visage de l'immigration en Abitibi-Témiscamingue. Plus précisément, mentionnons que 80 personnes originaires de la République populaire de Chine figurent parmi les 300 nouveaux immigrants établis chez nous.

L'origine ethnique

Les origines ethniques les plus fréquemment déclarées par les immigrants de la région sont européennes et françaises. Les personnes ayant des origines asiatiques suivent. Rappelons que l'origine ethnique fait référence aux origines des ancêtres du répondant et que plus d'une origine peut être déclarée par une même personne.

Les minorités visibles

Sont membres des minorités visibles les gens autres que les Autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Y sont inclus notamment les Chinois, les Asiatiques, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Japonais et les Coréens. En Abitibi-Témiscamingue, 1 050 personnes affichent de tels traits. Près de 60 % d'entre elles, soit 625 individus, sont des personnes immigrantes, les autres étant nées au Canada. Parmi la population immigrante régionale, les minorités visibles les plus importantes sont constituées de Chinois et d'Asiatiques du Sud-Est (325 personnes en 2006). Les Noirs immigrants ont été 145 à s'établir ici. C'est donc dire que de plus en plus d'immigrants arrivant dans la région appartiennent aux minorités visibles, ce qui est aussi le cas au Canada.

La citoyenneté

L'obtention de la citoyenneté canadienne reflète le niveau d'intégration des immigrants à leur nouveau pays. Les principales conditions pour demander la citoyenneté

canadienne sont d'être majeur, de résider sur une base permanente au Canada depuis au moins trois des quatre années précédant la demande et de pouvoir communiquer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. En Abitibi-Témiscamingue, les trois quarts des personnes immigrantes possèdent, en 2006, leur citoyenneté canadienne, soit 1 335 personnes. Parmi elles se retrouvent 180 individus de moins de 18 ans. Une personne immigrante peut ne pas demander sa citoyenneté et n'avoir que le statut de résident permanent. Dans ce cas, les seuls droits qu'elle n'a pas sont ceux de voter, de se présenter comme député et d'avoir un passeport canadien.

La question de la langue

Les personnes immigrantes habitant la région sont majoritairement aptes à se débrouiller dans l'une ou l'autre des deux langues officielles puisqu'une proportion de 46 % d'entre elles est bilingue. Ce taux est de beaucoup supérieur à celui qui a cours au sein de la population régionale non-immigrante (26 %) et est légèrement supérieur à la situation qui prévalait dans la région en 2001 pour la population immigrante (44 %). Parmi les immigrants ne pouvant parler qu'une seule langue en 2006, le français domine l'anglais (40 % contre 12 %), ce qui n'est pas surprenant étant donné que l'Abitibi-Témiscamingue est en soi un milieu essentiellement francophone. Ceci se reflète d'ailleurs au niveau de la langue utilisée le plus souvent au travail, le français y étant largement dominant. Outre le français et l'anglais, les langues maternelles suivantes ont été identifiées en plus grand nombre par les personnes issues de l'immigration en Abitibi-Témiscamingue : l'italien, l'allemand, l'espagnol, le lao et les langues créoles.

Dans les territoires

En 2006, la Vallée-de-l'Or compte la plus grande part de la population immigrante de la région (31 %). La majorité des 300 nouveaux immigrants établis dans la région au cours de la période 2001-2006 ont choisi d'habiter Rouyn-Noranda, le Témiscamingue et la Vallée-de-l'Or. Les territoires d'Abitibi et de Rouyn-Noranda comptent le plus grand contingent de personnes immigrantes parmi les 65 ans et plus. Au Témiscamingue et dans la Vallée-de-l'Or, la première place revient aux 45-64 ans. En Abitibi-Ouest, les 15-34 ans occupent les premières loges. L'Europe est le lieu de naissance le plus fréquemment rapporté par la population immigrante dans tous les territoires de la région. Le secteur de l'Asie et du Moyen-Orient se positionne aussi au deuxième rang partout, sauf en Abitibi-Ouest. Au regard des groupes de minorités visibles chez la population immigrante régionale, les Chinois se concentrent essentiellement au Témiscamingue et à Rouyn-Noranda. Les Noirs sont surtout regroupés dans la Vallée-de-l'Or et à Rouyn-Noranda. Les Asiatiques du Sud-Est se retrouvent majoritairement dans la Vallée-de-l'Or et en Abitibi. Dans la région, les origines ethniques sont multiples (européennes, françaises, Indiens de l'Amérique du Nord, québécoises, etc.). Rouyn-Noranda compte le plus grand nombre d'origines ethniques différentes (58 mentions). Suivent Val-d'Or (49), Amos (31) ainsi que Malartic, La Sarre et Témiscaming (une vingtaine chacune).

Une scolarité avantageuse

Dans la région, les personnes immigrantes détiennent dans une proportion de 69 % un certificat, diplôme ou grade, ce qui est un taux plus important que celui prévalant parmi la population non-immigrante (65 %). Parmi ces 1 040 personnes, 35 % bénéficient d'un certificat, diplôme ou grade universitaire contre 19 % pour la population non-immigrante. Cette dernière se concentre davantage dans la possession d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (31 %) alors que cette part se situe à 20 % chez la population immigrante de la région.

En 2006, 58 % des 730 personnes immigrantes de la région âgées de 25 à 64 ans et ayant un titre scolaire du niveau postsecondaire ont indiqué avoir réalisé leurs études au Canada (425 individus). De ce nombre, 380 l'ont fait au Québec. Les principaux domaines d'études varient généralement selon le sexe des répondants. La région ne fait pas exception. Ainsi, chez les hommes ayant immigré, le domaine d'études le plus important se rapporte à l'architecture, au génie et aux services connexes, ce qui est également le cas parmi la population non-immigrante. La situation diffère entre immigrants et non-immigrants pour le deuxième rang. Chez les immigrants, les titres scolaires liés aux études dans le domaine de l'agriculture, des ressources naturelles et de la conservation sont les plus populaires. Chez les non-immigrants, le commerce, la gestion et l'administration publique retiennent plutôt l'attention. Chez les immigrantes et leurs consoeurs non-immigrantes, le principal domaine d'étude le plus populaire est celui du commerce, de la gestion et de l'administration publique. Les sciences sociales et de comportement ainsi que le droit arrivent au deuxième rang chez les immigrantes. Les non-immigrantes se tournent préférentiellement vers l'éducation.

Dans les territoires

Les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi regroupent les proportions d'immigrants les plus scolarisés de la région. Sur chacun de ces territoires, près de huit personnes sur dix ont une attestation de scolarité, qu'il s'agisse d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade. La ville de Rouyn-Noranda concentre quant à elle le plus grand contingent des personnes immigrantes avec certificat, diplôme ou grade universitaire. Les personnes immigrantes oeuvrant dans l'enseignement habitent majoritairement à Rouyn-Noranda. Celles oeuvrant dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration résident surtout au Témiscamingue.

Les immigrants investisseurs

Le Programme des immigrants investisseurs du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est géré par Investissement Québec. Il permet à un ressortissant étranger de prêter 400 000 \$ sans intérêt sur cinq ans au gouvernement québécois qui utilise le rendement du prêt pour investir dans les PME. En retour, cette personne obtient le droit d'immigrer au Canada. Entre janvier 2001 et juillet 2008, les contributions financières ont totalisé plus de 354 M\$ au Québec. La valeur totale des 2 038 projets soutenus a été de 4,26 milliards de dollars. Dans la région, les contributions financières se sont chiffrées à 3 M\$. Une vingtaine de projets ont été supportés, pour une valeur de 40 M\$. Ceci a favorisé la stabilisation et la création d'emplois tout en bonifiant le fonds de roulement des entreprises.

Des débouchés pour l'emploi

La population active immigrante de la région est constituée en 2006 de 750 individus; 635 disposent d'un emploi. La région compte également 765 personnes inactives sur le marché du travail. Même si elles possèdent une plus grande scolarité que la population née au pays, les personnes immigrantes d'ici affichent un taux de chômage supérieur en 2006 à celui de la population non-immigrante (15 % contre 9 %). Quant au taux d'emploi, il se situe à 42 % chez la population immigrante régionale alors qu'il atteint 57 % parmi la population non-immigrante.

Les immigrants ont de meilleurs résultats sur le marché du travail que les immigrantes, leur taux d'emploi étant de 45 % contre 39 %. Des disparités se remarquent toutefois par rapport aux personnes non-immigrantes, les taux d'emploi pour les hommes et pour les femmes étant plus importants chez ces derniers (61 % et 54 %).

Les femmes immigrantes sont plus nombreuses à exercer une profession se rattachant à la vente et aux services et, en deuxième lieu, aux affaires, finances et administration. Pour les hommes, les professions les plus populaires sont liées aux sciences naturelles et appliquées ainsi qu'aux sciences sociales, à l'enseignement, à l'administration publique et à la religion. En ce qui a trait à l'industrie, notons que l'enseignement regroupe la plus grande proportion de la population immigrante (16 %), suivi par l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (14 %).

Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi soutient les petites et moyennes entreprises afin qu'elles embauchent cette clientèle. Il est géré par Emploi-Québec et favorise entre autre l'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine de compétence des individus. Dans la région, 39 200 \$ ont été investis à travers ce programme en 2008-2009, ce qui a permis à une soixantaine de personnes immigrantes de bénéficier des interventions d'Emploi-Québec.

Une question de temps, mais aussi de qualification

La plupart des personnes immigrantes quittent leur pays pour améliorer leur sort et celui de leur famille. Selon les données publiées par l'Institut de la statistique du Québec, leur situation financière s'améliore avec le temps, si bien que le taux de chômage des personnes installées au Québec depuis dix ans et plus se rapproche fortement de la moyenne provinciale.

La grille de sélection permettant d'autoriser l'immigration au pays comprend certains critères, dont ceux reliés à la formation des individus. Elle favorise donc l'établissement de travailleurs qualifiés, ceci afin de combler les besoins de main-d'œuvre.

La révision des critères de sélection relatifs aux travailleurs qualifiés donnait priorité, jusqu'à récemment, aux gens ayant une formation universitaire. Ceci peut expliquer les écarts constatés par rapport à la population non-immigrante sur le plan de la scolarité. Depuis peu, ces critères ont été élargis, incluant désormais les gens ayant une qualification de niveau professionnelle ou collégiale.

Des revenus comparables

Pour l'année d'imposition 2005, 1 415 personnes immigrantes déclaraient un revenu en Abitibi-Témiscamingue. Parmi elles, près de 300 bénéficiaient d'un revenu de 45 000 \$ et plus. Pour la plupart, le revenu variait entre 10 000 \$ et 24 999 \$, représentant une situation vécue par environ quatre personnes sur dix.

Le revenu moyen des personnes immigrantes de l'Abitibi-Témiscamingue est de 28 800 \$, ce qui correspond à celui des immigrants du Québec. Il est légèrement inférieur de 1 100 \$ à celui des non-immigrants de la région. Le revenu moyen des immigrants d'ici demeure supérieur à celui des immigrantes (34 000 \$ contre 23 200 \$). Ces dernières disposent d'un revenu supérieur à celui des femmes non-immigrantes de l'Abitibi-Témiscamingue (22 800 \$).

Au-delà de 800 personnes immigrantes de la région déclaraient en 2005 un revenu d'emploi pour une moyenne de 29 900 \$. Ceci représente à peine 800 \$ de moins que le revenu d'emploi moyen de la population non-immigrante de la région. Comme la population non-immigrante, la population immigrante travaille davantage à temps partiel ou ne travaille qu'une partie de l'année. Les hommes peuvent compter sur des gains d'emploi supérieurs à ceux des femmes (36 300 \$ contre 22 900 \$).

Pour saisir les écarts

► Afin de s'intégrer et de s'adapter aux conditions du marché du travail, les personnes immigrantes doivent faire reconnaître leur droit de pratique auprès des ordres professionnels. Cette démarche peut s'avérer plus ou moins longue selon les ajustements demandés pour la reconnaissance de leur diplôme et de leur expérience de travail. Ceci peut expliquer les écarts relevés au regard des revenus d'emploi comparativement à la population non-immigrante. Le domaine d'emploi peut également avoir une influence sur les revenus.

► Selon Statistique Canada, les personnes immigrantes gagnent, dans les très grandes régions urbaines, 37 % de moins à leur arrivée que les Canadiens. Après quatre ans, leurs revenus sont toujours inférieurs, s'établissant à 22 % de moins. Dans les petites régions urbaines, leurs revenus sont supérieurs de 16 % à ceux des Canadiens à leur arrivée. L'écart est ramené à 14 %, toujours en leur faveur, après quatre ans.

Population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2006

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Population immigrante	185	155	490	400	550	1 785
% immigrants / immigrants totaux	10,4	8,7	27,5	22,4	30,8	100
% immigrants / population totale	0,8	0,8	1,2	2,4	1,3	1,3
% selon groupe d'âge	100	100	100	100	100	100
0-14 ans	11,1	15,8	23,7	18,4	8,7	14,7
15-34 ans	22,2	28,9	11,3	9,2	9,6	14,7
35-44 ans	11,1	18,4	15,5	26,3	19,2	19,2
45-64 ans	25	21,1	19,6	39,5	34,6	29,4
65 ans et +	30,6	15,8	29,9	6,6	27,9	22,0
Population 25-64 ans avec titre scolaire postsecondaire	65	65	180	210	215	730
Plus haut certificat, diplôme ou grade, 15 ans et plus	160	140	385	325	500	1 515
Aucun certificat, diplôme ou grade	35	65	100	75	195	470
Certificat, diplôme ou grade	125	80	280	255	300	1 040
Diplôme études secondaires	35	0	65	20	80	205
Certificat/dipl. apprenti/école métier	35	10	45	120	55	275
Certificat/dipl. collège, cégep, autre	40	20	15	65	55	210
Certificat/dipl./grade universitaire	25	35	160	40	105	365
Population totale 15 ans et +	165	140	385	325	500	1 510
Population active	70	75	165	210	220	750
Personnes en emploi	45	80	120	185	205	635
Taux d'activité (%)	42,4	53,6	42,9	64,6	44	49,7
Taux d'emploi (%)	27,3	57,1	31,2	56,9	41	42,1
Taux de chômage (%)	35,7	0	27,3	11,9	6,8	15,3
Revenus totaux	160	115	370	300	430	1 415
Revenu moyen total (\$)	25 920	19 832	29 648	26 476	33 483	28 827
Revenus d'emploi	85	90	200	230	240	840
Revenu d'emploi moyen total (\$)	24 439	18 711	27 619	26 920	40 733	29 895

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.